



Huissier demande numéro cb par mail

Par hannaë, le 28/04/2017 à 12:23

Bonjour,
et merci d'avance pour votre attention.

J'ai été démarché par un cabinet d'huissiers pour une dette que je dois (le montant et le créancier correspondent bien), on m'a donné des identifiants pour me connecter à mon dossier sur leur site, mais mon dossier n'est semble pas encore actif. Mais cela me permettrait de régler en ligne un échéancier que je tente de mettre en place avec eux.

J'ai demandé que mon compte soit actif, mais la personne par mail ne me réponds pas à ce sujet, par contre me demande mon numéro de carte bancaire par mail. Cela m'intrigue, car ne me semble pas sécurisé et je ne veux pas qu'ils conservent mes données bancaires, alors qu'en payant sur leur site, tout serait sécurisé (mais comme la personne ne répond pas à mon souci de compte inactif) ?

De plus, on me demande quand cela m'arrangerait pour l'échéancier, je dis pour début juin, mais la personne me dit qu'il faut impérativement un premier versement sur mai, sinon elle ne peut bloquer la procédure.

Pourtant cela me semble être un vrai cabinet d'huissiers. Peuvent ils demander mon numéro Cb par mail, est-ce que je prends un risque à leur donner ?

Et leur argument de que la procédure ne peut être bloquée si le premier paiement n'est pas fait sur mai est il valable ?

Merci d'avance de vos réponses.

Par **amajuris**, le **28/04/2017** à **13:14**

bonjour,

sachant qu'un créancier n'est jamais obligé d'accorder un échéancier de paiement à son débiteur, le créancier peut effectivement continuer la procédure.

on peut toujours demander de payer par carte bancaire par contre, il faut que la transaction soit sécurisé, proposez de payer par virement ou prélèvement automatique.

salutations

Par **hannae**, le **28/04/2017** à **13:18**

Bonjour, merci pour votre réponse, entre temps je m'étais renseigné, et effectivement le créancier peut continuer la procédure. Ensuite c'est juste parce que le cabinet me demandait quand cela m'arrangeait, plutôt que de me dire directement qu'il faudrait un paiement dès le mois de mai.

Oui c'est aussi mon avis pour le paiement, il faut que ça soit sécurisé, je vais donc soit demander que mon compte soit activé sur leur site (mais la personne n'a pas du tout répondu quand je lui en parlais) et j'avais aussi proposé virement ou prélèvement. Mais au lieu de me répondre pour le compte en ligne, elle a ignoré et demandé mon numéro de cb par mail.

Merci de votre réponse